

Tunisie : suite au recul partiel du gouvernement, l'appel à la grève générale du secteur public le 8 décembre a été levé

mercredi 7 décembre 2016, par [Union syndicale Solidaires](#) (Date de rédaction antérieure : 7 décembre 2016).

Depuis des mois, le gouvernement et le patronat tunisien avaient annoncé leur détermination à ne pas appliquer les augmentations de salaires figurant dans les accords signés suite aux vagues de grèves de 2015

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article39608>

Face à la détermination des syndicalistes tunisien-ne-s, le gouvernement a été contraint de faire partiellement machine arrière, deux jours avant la grève générale du secteur public prévue pour le jeudi 8 décembre.

Dans le secteur public

Les nouvelles propositions du gouvernement pour le secteur public comporteraient les 8 points suivants :

- Versement de 50% des augmentations salariales de l'année 2017 entre janvier et novembre de la même année
- Versement de 50% de la prime à partir d'avril 2017 jusqu'à novembre de la même année
- Versement des montants restants des deux augmentations entre janvier et mars 2018
- Exécution des accords convenus entre le gouvernement et l'UGTT à partir de janvier 2017
- Versement des augmentations relatives aux fonctionnaires de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire ainsi que la prime de la rentrée scolaire et la prime de surveillance des examens avant le 12 décembre 2016
- Révision de l'échelle d'impôt
- Accélération des procédures d'adoption du conseil national du dialogue social
- Démarrer les négociations sociales en avril 2018.

Texte en arabe

<http://www.jawharafm.net/fr/article/augmentations-salariales-dans-le-secteur-public-c-est-signé/90/46375>

Dans le secteur privé

Le patronat aurait accepté de reprendre les négociations sur les augmentations salariales sur les bases suivantes :

- l'application de l'accord convenu le 28 janvier 2016, relatif au versement des augmentations salariales au titre de l'année 2015,
- le démarrage des négociations concernant les augmentations de 2016 et 2017.

Dans ces conditions, le mot d'ordre de grève générale lancé par l'UGTT dans le secteur public a été levé

La mobilisation continue

Pour les syndicalistes tunisien-ne-s la mobilisation reste d'autant plus nécessaire que de nombreuses attaques sont en cours contre les travailleurs et la grande majorité de la population.

Dans la loi de finances actuellement en discussion, le gouvernement refuse en effet de lutter contre la corruption, la contrebande, l'évasion fiscale, la fuite des capitaux, ainsi que de recouvrer ses créances auprès des diverses entreprises. Après avoir consciencieusement vidé les caisses de l'Etat, le pouvoir veut aujourd'hui présenter la note aux salariés, notamment en gelant les recrutements.

En ce qui les concernent, les enseignants du secondaire et du primaire maintiennent la pression sur leurs revendications spécifiques

Les syndicats UGTT de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire ont décidé, conjointement, de décréter une série de grèves régionales du 15 au 28 décembre courant, selon un communiqué daté de ce lundi 5 décembre 2016 et signé par leurs secrétaires généraux, respectivement Mastouri Gammoudi et Lassâad Yacoubi.

En effet, les instances administratives des deux syndicats ont décidé lors de réunions tenues les 2 et 3 décembre 2016, d'organiser une série de grèves sectorielles avec rassemblement de protestation devant les délégations régionales de l'éducation, selon le calendrier suivant :

- Jeudi 15 décembre : Kairouan, Kasserine, Siliana, Bizerte, Béja, Jendouba et le Kef
- Mardi 20 décembre : Sfax, Gabès, Mahdia et Sidi Bouzid • Mercredi 21 décembre : Nabeul, Zaghuan, Sousse et Monastir
- Mardi 27 décembre : Tunis, Ariana, Ben Arous et La Manouba
- Mercredi 28 décembre : Tataouine, Tozeur, Kébili, Médenine et Gafsa

Les instances ont également décidé de poursuivre leurs concertations concernant les mouvements à entreprendre pour défendre les deux secteurs, leurs revendications et les intérêts des élèves et du système éducatif.

Une grève nationale a d'ores et déjà été décidée dans l'enseignement secondaire pour le 5 janvier, et l'UGTT de l'enseignement primaire pourrait également appeler à la grève ce jour là.